

---

BUENOS AIRES – Les questions de réglementation

Lundi, Novembre 18, 2013 – 13:00 à 14:00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

HOLLY RAICHE:

Je parle dans une salle vide ce qui est extraordinaire quand même. Donc cette séance est intitulée les questions de réglementation et nous avons sans doute refaire le titre du groupe de travail, le but de cette séance était fusionné de manière officielle ce qui est des deux groupes en un pour mieux focaliser le rapport intérim sur les questions WHOIS, les questions de conformité basée sur les données WHOIS, il y a énormément de problèmes qui tournent autour de WHOIS mais au fil du temps également il y a la question de l'application dans les plus grands problèmes d'enregistrement et d'accréditation et de contrats d'accréditation qui sont la base des exigences WHOIS par ce que il y a des questions et il y a des exigences en termes de contrats d'accréditation des bureaux d'enregistrement relatif à un ensemble de données à la fois pour le titulaire et les données d'enregistrement qui doit être rendu public de manière bien spécifique, il y a énormément d'autres exigences qui font parti de ce contrat, il y a également un autre contrat de ICANN avec les bureaux d'enregistrement, toutes ces questions sont en train de fusionner comme certains d'entre vous le savez et je pense que la plupart d'entre vous le savait.

L'équipe de révisions WHOIS a publié il y a environ un an un rapport qui a été enfin accepté par le conseil d'administration avec des recommandations ainsi que le RAA amendé qui a donc été accepté en

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

2013 est donc nous en somme maintenant à un autre point, nous en sommes donc au contrat qui a été amendé, ces amendements a été acceptés par le conseil élit un certain nombre de documents qui ont été équipés ont circulé dans le cadre de l'acceptation du conseil d'administration sur le RAA amendé ou révisé et qui inclut les des spécifications de précision de l'accréditation, avec un document qui représentait vraiment le squelette de ce qui sera représenté huit qui représentera les spécifications de proxy, il y avait aussi les droits des bureaux d'enregistrement. Dans un autre document qui étaie disponible auprès des bureaux pour qu'ils puissent savoir à quoi correspond de leurs obligations et leurs droits, et le document a été changé et donc maintenant on était en droit et responsabilité et maintenant on est passé au bénéfice des responsabilités on ne sait pas exactement pourquoi cela est échangé mais il y a certain nombre de points travail qui ne sont pas terminés suite à l'acceptation du RAA et des documents qui l'accompagnent.

Donc plutôt que d'avoir deux groupes de travail, un sur le RAA qui existe depuis un certain temps et qui traite principalement des amendements qui doivent être apportés au RAA, et puis l'autre groupe de travail qui s'appelle WHOIS, tout ceci fait maintenant parti un problème plus large concernant les données d'enregistrement et qui inclut maintenant un certain nombre de questions dont l'accord permettait avec le nouveau RAA est sans doute détaillé non détaillé, le document qui s'appelait le droit et les responsables et qui maintenant s'appelle les bénéfices et les responsabilités, la spécification et puis également il y a eu un appel de l'adhérence à un nouveau groupe de travail pour les spécifications d'accréditation pour les serveurs de proxy et de droit privé. Et pour ce

---

qui s'en souvient il y a également unique qui a été effectué avec des commentaires qui établissaient pas été dits que c'est la base et qui parlait donc de la criminalité etc. ce qui rend d'autant plus important le fait qu'il faut absolument que ces proxy soient bien définies et ensuite on va parler du EWG.

CARLTON SAMUELS:

Bonjour tout le monde, j'ai quelques minutes pour vous présenter mes diapositives ce que j'ai présente également au conseil. Je vais commencer en parlant du groupe EWG, nous avons parlé des diapositives que je viens d'envoyer à Matt jusqu'à maintenant est donc ce n'est pas sa faute, donc je vais vous donner un peu un historique de ce qui se passe, le conseil d'administration avait accepté une résolution qui constitue en fait un groupe d'experts sur le WHOIS est la charte de ce groupe à la base disait que cette question du WHOIS existe depuis un certain temps. Donc il nous faut sans doute repenser les choses à la base et en a donné la mission au groupe de prendre en considération toute la question est où les problématiques du WHOIS est en fait de recommencer à penser les choses de manière nouvelle et de faire des recommandations qui seraient en fait un point de vue sur le processus de politique pour les services de nouvelle génération relative aux données, et nous nous sommes rencontrés en début d'année et nous avons eue notre première pour le 24 juin de cette année, à la base de rapports a indiqué qu'il y a eu un changement de perspective par rapport au WHOIS est la question du WHOIS. Il y a deux thèmes principaux qui se sont sortis de la discussion, d'une manière unanime nous sommes d'accord pour dire que la démarche uniforme ne

---

fonctionnait plus et donc il nous a fallu abandonner cette approche, la réaction était de créer un service de données d'enregistrement basé sur les données et de s'assurer que les problèmes en termes de vie privée et de précision et de responsabilité soit traitée.

Donc c'était vraiment les deux points de décisions principaux qui sont sortis de cette consultation sur le WHOIS, nous avons travaillé là-dessus à Pékin et à Durban le nous avons également utilisé les commentaires publics sur l'Internet et nous avons reçu des commentaires et nous avons traité ces commentaires et nous avons créé en réponse à l'ensemble de réponses, en fait le souci de la communauté s'était il y avait des désavantages dans le rapport initial à savoir que nous pensions avoir un système de haut niveau qui semblait bien fonctionné, le problème qui a été exposé ce que nous craignons en fait une grosse source de données avec un risque accru d'attaque, et étant donné la quantité de données à voir une sur source de donner cela veut dire que les abus à l'interne pouvaient être plus importants et les bureaux d'enregistrement en fait ne seraient plus responsables de la livraison de leur donner.

Donc nous avons reconsidéré le statut du rapport est la diapositive suivante vous dira ce qui s'est passé ensuite, alors que ce qui s'est passé? Et où nous sommes-nous maintenant? À la base ont pensé et on se dit qu'il fallait en fait creuser un petit peu plus et je ne sais pas si vous vous souvenez, mais nous avons donc reconnu le fait que la question de la vie privée et de la responsabilité et de la précision, tout ceci il fallait considérer des éléments de données publiques pour le WHOIS est ce que l'on appelle les données avait accès qui nécessite un certain

---

processus, un processus de passage par un portail pour y accéder et nous avons pris en considération la vallée de gestion de données, on a pris en considération les serveurs et on ne pensait pas et en fait nous avons commencé à parler à une protection est un bouclier pour les services et nous avons pris en considération l'anonymat avec des qualifications de sécurité comme moyen de surveiller les personnes qui ont été à haut risque, ensuite nous avons pris en considération les méthodes d'accès et les protocoles d'accès, est-ce que cela pouvait utiliser pour autoriser l'accès et l'affichage de tous les éléments de données que soient des éléments avec portail d'accès ou des éléments publics. Donc si vous passez à un système numérique alors la méthodologie d'accès doit pouvoir vous aider à déterminer si les personnes dans la bon accès selon leur qualification et quel est le niveau d'accès et le niveau de qualification qui est associée avec les éléments, il faut en fait avoir un protocole qui vous permet de faire le suivi de ces choses qui sont mises en application, dont on a considéré le processus et nous sommes dit que il serait mieux de comparer le système actuel est le système qui fonctionnerait mieux selon nous par rapport au système WHOIS.

Donc nous avons fait cette comparaison de manière beaucoup plus de détails et nous avons ensuite pris en considération la mise en application, je ne sais pas si vous vous souvenez mais un des grands problèmes c'était le rapport initial, on se disait que un modèle centralisé serait sans doute plus adapté pour se occuper de toutes les exigences surtout en ce qui concerne l'accès, lorsque vous avez une grande augmentation de l'espace gTLDs, et bien il faut prendre les choses suivantes en considération. Actuellement nous avons à peu près 20 et

---

quelques gTLDs, qu'est-ce qu'il va se passer lorsque vous aurez des milliers de gTLDs et toutes les données qui s'y rapportent? Et comment faire pour trouver cette aiguille dans une botte de foin? Tant que nous nous sommes dits que en centralisant toutes les informations en auraient des données et des résultats mais finalement les commentaires ont été négatifs, alors on a pris en considération toutes ces questions et nous avons publié le rapport central, et j'ai oublié de vous dire une chose que je ne sais pas si vous vous souvenez de l'intervention de SSAC hier qui a parlé de certaines des choses qu'il nous avait recommandées en ce qui concerne le rapport initial WHOIS, ils savent que maintenant nous avons épousé leurs recommandations et que nous avons fait les mises à jour en fonction, et nous avons essayé d'harmoniser la terminologie surtout en termes de précision de validation des données, et ils ont été satisfaits de voir que notre travail était satisfaisant et que nous écoutons la communauté au fur et à mesure de notre travail.

Alors où nous en sommes maintenant? Nous avons publié le deuxième rapport intérimaire en novembre dernier, il est relativement long plus de 180 pages la plupart d'entre vous n'a pas vu, donc il faut lire en moi le résumé pour avoir une idée de ce que nous avons fait etc. et voyait ainsi que ce que nous proposons pour l'avenir et comme vous le voyez à l'écran, voilà ce que nous souhaitons faire à l'avenir. Donc il y avait certaines questions qui nécessitaient davantage d'analyse pour pouvoir vraiment y répondre et donc ne s'en passer et nous allons passer à la phase d'analyse entre maintenant et le mois de février et nous allons prendre en considération ces questions et ses pratiques de validation commerciale et c'est vraiment important la question de validation, le fait qu'il y ait des routines et des cadres de travail et bien il y a certains

---

ccTLDs qui sont en avance comme par exemple le Royaume-Uni, ils ont des pratiques de validation très avancé, à long terme de validation commerciale je ne sais pas si vous savez que pour Interpol et d'autres agences multilatérales ils ont des processus de validation que nous allons prendre en considération.

Analyse du risque d'impact, alors en termes de fourniture d'un nouveau système depuis la base, il faut prendre en considération l'impact sur les différentes parties prenantes de la plate-forme. Donc nous venons de commencer ce travail en termes de données et de placement des données, en terme des modèles opérationnels qui sont possibles et le risque avec une comparaison les uns les autres. Donc tout ceci est cette analyse d'impact doit être effectué, et nous nous engageons à obtenir davantage d'informations là-dessus à la face du suivante, ensuite les pratiques de proxy, si vous voyez le rapport du GNSO sur le proxy cela a fourni des bonnes informations, donc nous nous sommes dits qu'il fallait vraiment réfléchir à un type plus à ces pratiques pour formuler une réponse par rapport aux besoins pour le droit privé mais également s'assurer que les pratiques d'enregistrement n'étaient pas minées par ses pratiques. Donc nous avons essayé de voir un petit peu plus dans ses pratiques et les détails et voir à quoi nous même notre analyse.

L'analyse des coûts, donc en partie du cadre de risque lorsque l'on met en place un nouveau système et que en place de systèmes, il y avait sur le coût et la question qui va payer? Et comment nous allons le pays? Nous savons qu'il faut un système qui ne soit pas uniforme, il y a certains éléments qui devront être disponibles auprès de tout le monde, il y a certains éléments en termes de droit privé ou de vie privée qui

---

sont inhérents à l'utilisation du système, il devra y avoir une certaine protection un service de protection, il nous faudra aussi créer un bouclier pour ainsi dire au système afin de garantir la validité du système dans notre intérêt à tous. Donc il nous faudra s'assurer que les personnes qui utilisent les services maîtrisent et qu'il existe des contrôles. Donc ces analyses de coûts vont se produire entre maintenant et le mois de février, et ensuite il aura une délibération finale d'ici la fin février l'équipe se rassemblera, une garantie de quels seront les résultats de notre recherche est ensuite il aura la période d'argumentation avec le rapport final et nous prévoyons d'obtenir ce rapport final pour la réunion de Singapour. En tout cas je pense que d'ici la réunion de Londres nous aurons eu des points de vue qui deviendront des avis en termes de mise en place des politiques.

Donc voilà un qui que ce que je peux vous dire sur le travail du EWG, et pour ceux d'entre vous qui est présent à Buenos Aires nous aurons les séances publiques mercredi, vous êtes tous invités à cette séance où davantage de détails seront donnés.

HOLLY RAICHE:

La raison pour laquelle nous avons la fusion et les problèmes RAA et le WHOIS, en fait ces deux questions ne sont pas fusionnées et nous avons à faire avec les données et toutes les documentations qui sont autour du RAA surtout les proxy de vie privée et les spécifications et le groupe de travail qui vient juste d'être formé, faire le service de conformité et la continuité vient juste de ne s'être passée et il y a deux éléments pertinents qui sont dans l'ordre de ce que nous avons déjà, le problème principal qui sera adressé par ce groupe de travail en question sera une

---

vue qui comprendra le problème et les questions des enregistrements, il y aura donc un débat sur les questions de registres détaillés, ne parlant des services d'enregistrement financier et le EWG rentre là-dedans aussi et on a proposé une version préliminaire que nous allons faire passer à chacun d'entre vous et il y aura un groupe de travail qui s'appellera XXX d'enregistrement, et surtout cela traitera d'autres problèmes qui ont été traités par d'autres groupes de travail.

Est-ce que tout le monde a eu une copie ou est-ce que je peux en parler gravement, je peux parler du texte de façon brève, ALAC à déterminer les questions sur ses services complémentaires et nous déterminait-on pas de réglementation dans l'intérêt des utilisateurs, c'est une perspective de ALAC et des 10 utilisateurs sur cette question, et c'est donc défini et en définit les objectifs suivants et nouveaux dans un cadre de travail qui soit équitable pour les données d'enregistrement, nous gardons les choses assez ouvert pour que cela puisse inclure la structure courante est la structure que nous pourrions avoir dans l'avenir, et le groupe aura donc les exercices nécessaires pour faire le nécessaire le travail de politique que nous avons fait déjà qui pourrait être quelque chose que nous pouvons le faire nous-mêmes.

AHMED:

Je suis du Pakistan, il y a différents types de proxy STTP IPs et aussi quel est le plan pour enregistrer ce style de proxy et comment allez-vous gérer les proxy qui ont seulement un IP et qui n'ont pas un nom de domaine?

HOLLY RAICHE:

Je peux y répondre brièvement, il y a quelque chose qui s'appelle la charte des groupes de travail pour le développement de politiques qui adressent donc le service de proxy c'est le processus, il y a des terminologies très spécifiques et cela répand à quelque chose qui s'appelle le service d'enregistrement financière qui est défini dans les RAA. Donc il faut revenir vers la documentation de père à et c'est de là que le terme vient. Donc c'est de là que vient le terme et c'est le terme que nous utilisons par ce que c'est le terme utilisé dans le RAA.

CARLTON SAMUELS:

Dans ce contexte quand on parle de proxy, quand vous enregistrez un nom de domaine, vous ne faites vous-même ou vous demandez quelqu'un de faire pauvre et cela dépend de l'arrangement, vous allez souvent apparaissent en tant que titulaire du nom de domaine où la personne qui pourrait apparaître comme titulaire du nom de domaine, ce sont deux choses bien différentes, est dans notre intérêt à nous est de nous assurer que vous avez et nous avons quelqu'un pour un domaine qui puisse être à qui nous pouvons parler qui peut être contacté, le service donc d'enregistrement est utilisé par des personnes individuelles ou par des organisations et des institutions et des groupes commerciaux ou non commerçants pour enregistrer des noms de domaine, problème que cela pose c'est que si vous ne pouvez pas contacter le propriétaire pour le nom de domaine, bien sûr il y a un problème en respect de la stabilité et la sécurité du DNS. Donc ce que nous essayons de faire ici c'est de trouver une certaine mentalité et des termes qui pourraient s'assurer que tous les intérêts soient convergents de façon à ce que tous les intérêts sont compris, c'est pour ça que nous

---

avons un groupe de travail qui est mis en place pour regarder ces questions en détail, si vous êtes intéressés par ce sujet inscrit du bout dans ce groupe de travail nous cherchons des gens derrière elle travaille au sein de ce groupe.

C'est une question très intéressante, vous n'avez pas à être un expert mais essayez suis juste un objectif de ce qui vous intéresse d'être un objectif qui travaille pour toutes les parties prenantes dans le DNS dont vous pouvez participer comme vous l'entendez et selon vos compétences, d'abord essayé un groupe de travail est à partir de cela vous allez apprendre beaucoup des autres des membres de ce groupe et vous aurez accès aux données ainsi vous pourrez avoir un opinion sur ces questions.

HOLLY RAICHE:

La définition qui est utilisée ici, si vous allez vers le rapport final du WHOIS de l'équipe qui a fait la révision du WHOIS, ils ont déjà une grande discussion sur ces deux termes en question, dont le rapport et les salaisons utilisées une terminologie un peu différente mais à la fin de ménages a été changé et ce qui a été utilisé dans le rapport final c'est la meilleure explication que nous avons de ce que nous utilisons.

CARLTON SAMUELS:

Est-ce que nous pouvons revenir vers la charte de la version préliminaire? Vous voyez la première déclaration et tout le monde ne comprend, nous avons déclaré donc les principes du groupe de travail et vous les voyez donc, vous voyez ici vous avez l'unité constitutive de At-

large. Si vous avez bien sur un opinion différente nous pouvons écouter vos commentaires maintenant, ce que renaissait de faire ici c'est que renaissait de converger un groupe de travail existant au sein de At-large, nous devons donc converger et fusionner ce qu'il devait faire et cette convergence a tout à voir autour du RAA, le contrat des opérateurs de registres et des titulaires de noms de domaine et la question est que ce que nous faisons et à quel saint. Il faut essayer de voir et donc - ce que nous devrions faire dans l'intérêt public est dans l'intérêt de l'utilisateur final, nous devons nous arrêter à l'heure et nous avons donc 10 minutes et c'est donc une version préliminaire et ce n'est pas un arrêt de mort et ce n'est pas la version finale, si vous voyez quelque chose qui vous intéresse vous voulez faire des changements sur cette version préliminaire, il y a des suggestions de ce groupe de travail qui existait existant dans la liste des gens qui font parti de ce groupe existent, et vous pouvez donc faire des recommandations et ce sera publié sur le Wiki et vous pouvez aller dans ce travail le personnel peut vous envoyer encore une fois toutes les informations, cela est à votre disposition et si vous avez des additions ou des commentaires additionnels affairant nous seront heureux de les encourager maintenant aussi le vous ne voulez de le faire plus tard, mais l'objectif maintenant ces deux assurés que nous sommes dans un accord commun avec les termes de référence et des termes référencés pour les nouveaux groupes de travail il y a donc du travail en cours.

HOLLY RAICHE:

Je pense que nous avons décidé maintenant aux questions d'enregistrement, nous avons laissé les choses ici par ce que cela définit

---

un petit peu la totalité de ce que nous parlons maintenant, il ya le RAA qui existe maintenant cela inclut l'accord et le contrat actuel, la conformité avec les RAA qui a été publiée en juin, il y a la documentation qui l'accompagne et les spécifications de proxy et tous les documents et toute cette déco augmentation et que cela a à voir avec l'enregistrement qui est en conformité avec le contrat comme Carlton a dit c'est du point de vue de l'utilisateur final. Donc c'est un groupe assez élargi et des questions assez variées et tout cela a à voir avec les données d'enregistrement et on va appeler cela donc les questions à propos des enregistrements étaient morts à lever la main parce que c'est un sujet bien sûr très fascinant.

GARTH BRUEN:

Je soutiens vraiment le nouveau format de ce groupe, j'ai commencé d'ailleurs à parler des problèmes que avaient les utilisateurs finaux qui étaient frustrés avec les problèmes, et tous les problèmes qui ont trouvé sur l'Internet et moi dans mes ressources se trouvaient un grand nombre de domaines dans l'industrie elle-même et sa allait au-delà du WHOIS. Donc il y a tellement de questions et de problèmes qui ne sont pas adressés au niveau des titulaires de noms de domaine mais aussi au niveau des bureaux d'enregistrement, il y a des problèmes de transfert de domaine où il y a des échecs serbes si vous regardez le service de conformité assez c'est important aussi, et les problèmes de transfert et si les problèmes WHOIS créent des problèmes de transfert alors le problème va au-delà de ce que on connaissait.

Donc je reçois aussi des informations de titulaires de noms de domaine qui ont aussi leur propre ensemble de problèmes avec les modifications

---

qui ont été faites sans leur permission et ils n'ont pas le soutien dont ils ont besoin, et la dernière chose que je voulais mentionner ce que les dernières normes WHOIS officielles montrent qu'il y a de problèmes dans le protocole du WHOIS, en premier les problèmes de sécurité ce qui génère plus de débats, et la deuxième c'est l'internationalisation et je trouve que c'est un domaine qui n'est pas assez exploré et les gens qui ne parlent pas anglais comme première langue sont marginalisés à cause de cela, je pense que nous avons vraiment besoin d'ouvrir cette question.

CARLTON SAMUELS:

Oui c'est une bonne chose que vous venez de mentionner, parce que c'est un des termes central du EWG et tous ceux-là doit être internationalisé, et nous allons adresser cela et vous avez raison le WHOIS existant a marginalisé tout un groupe important significatif de notre communauté de son incompetence de gérer les scripts latins. Donc nous sommes tout à fait au courant dans le groupe et nous avons travaillé et il y a beaucoup d'expérience avec les enregistrements et les données d'enregistrement. Donc c'est une bonne source de l'information à la communauté puisqu'il a fait des recherches à ce sujet et nous espérons que ce nouveaux éléments que nous avons sera plus efficace lorsque il s'agit de ces problèmes-là je vous remercie Garth. Il reste que quelque minutes et nous devons nous arrêter.

HOLLY RAICHE:

Il n'y a rien et je pense que cela va être un voyage très long, je ne pense pas que je vais souhaiter la bienvenue à nos collègues voyageurs...

CARLTON SAMUELS:

La prochaine étape ce que ALAC va se retrouver et nous avons présenté une résolution à un accord général et en totalité c'est une proposition d'un groupe de travail, et nous allons voir si ALAC agit et accepte la définition donc d'un nouveau de groupes de travail et le contexte dans lequel nous ne proposons, ce sera peut-être redéfini d'ailleurs par ALAC et l'objectif est donc d'avoir un groupe de travail qui travaillera sur les problèmes d'enregistrement. Ensuite nous essaierons de résumer les choses pour ces deux groupes de travail de rassembler les éléments, et nous élirons un candidat qui prendra la tête de ce groupe de travail. Avant de fermer je voudrais dire que tous les groupes de At-large sont très ouverts et tous les gens sont invités et peuvent participer, et nous acceptons toutes les informations et les suivis de quiconque et c'est ce qui nous permet d'avancer afin de protéger l'utilisateur de base dans le DNS. Donc hésitez pas s'il vous plaît à donner votre opinion, cela est bien surajouté et cela sera accepté du moins de ce groupe de travail, je vais fermer cette séance et je vous remercie tous d'avoir écouté et pour nos amis qui nous suivent à distance ne vous remerciant de nous écouter. Merci et au revoir.